

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1113 Arrêté promulguant du 17 octobre 1960.

n° 1113

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 octobre 1960

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro
31 octobre 1960

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est oromulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, l'arrêté du 8 août 1955 du Ministre de la France d'Outre-Mer, portant classement des centres de télécommunications des territoires relevant du Ministre de la France d'Outre-Mer. (J.O.R.F. du 8 septembre 1955, p. 8995.) Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Y de DaruvaR.